

Guide

2025



Femmes et leurs droits

Mise en page Lydie Anthoons
Éditeur responsable Samuel Thirion



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'appel à projet de la promotion de la citoyenneté et l'interculturalité.

Publication, Septembre 2025



Ciep Hainaut Centre

Centre D'Information et d'Education Populaire
Rue Marguerite Bervoets, 10-7000 Mons
<https://ciep-hainautcentre.be/>



Vie Féminine Centr'Hainaut

Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale
Rue Claude de Bettignies, 14-7000 Mons
<https://www.viefeminine.be/>

Nous remercions toutes les participantes et animatrices -Isabel (Ciep) et Vanessa (Vie Féminine) -des ateliers « **Femmes et leurs droits** », Marie-Antoinette (Cri-CIMB Wapi) pour sa précieuse collaboration et ses conseils, ainsi que la Fédération Wallonie-Bruxelles pour son soutien financier à la réalisation de ce projet.

Table des matières

1 Introduction – les origines de ce guide	4
2 Les ateliers « femmes et leurs droits, expression d'une citoyenneté »	6
2.1 Qui sont les participantes ?	7
2.2 La méthodologie de travail – éducation permanente féministe	7
3 Les paroles des femmes migrantes, les obstacles à l'intégration	9
3.1 Emploi – formation – enseignement	10
3.2 Logement	12
3.3 Espace public	13
3.4 Mobilité internationale	13
3.5 Santé et bien-être	14
3.6 Violences conjugales	15
3.7 Les privilèges : si j'étais riche / si j'étais un homme	15
4 Quoi faire pour faire valoir les droits des femmes ?	16
4.1 Ressources et adresses utiles identifiées par et avec les femmes	17
4.2 Stratégies individuelles et collectives partagés par participantes des ateliers	25
4.2.1 Développer la confiance en soi et l'autonomie	25
4.2.2 Connaître ses droits et s'informer	25
4.2.3 Recourir aux personnes ressources et associations	25
4.2.4 Revendiquer et agir collectivement	25
4.2.5 Lutter contre les stéréotypes et préjugés	26
5 Conclusion	27

1

Introduction — **les origines de ce guide**

Introduction – les origines de ce guide

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le Ciep Hainaut Centre¹ et Vie Féminine² Centr'Hainaut, deux associations d'éducation permanente qui luttent pour une société plus égalitaire, solidaire et juste. Depuis de nombreuses années, elles mettent en place des actions pour renforcer les droits des personnes migrantes notamment, avec les projets tels que la Zone de Droit³ et les espaces droits des femmes⁴. Combiner les deux expertises et renforcer leur travail a été le point de départ de ce projet.

En Belgique, les hommes et les femmes sont égaux devant la loi, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la Constitution Belge. Dans les faits, des inégalités persistent ainsi que des discriminations sexistes, racistes et classistes rendant les femmes migrantes particulièrement vulnérables.

Le rôle des institutions et des politiques publiques est déterminant pour garantir l'effectivité des droits des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique, culturelle et politique. L'adoption de mesures législatives et de politiques publiques progressistes constitue un levier essentiel pour réduire les inégalités persistantes et combattre les discriminations structurelles. À l'inverse, certaines orientations politiques, en particulier celles portées par les gouvernements mis en place depuis les élections de juin 2024 remettent en cause les droits des femmes.

Dans ce contexte, il demeure essentiel de maintenir des espaces de création de solidarités permettant aux femmes de prendre conscience de leur pouvoir d'action et de défendre leurs droits.

Ce guide a été construit au départ des réalités de vie des participantes. Grâce au travail collectif de partage et de compréhension de ces réalités, les participantes ont formulé des droits essentiels pour elles dans leur vie quotidienne (ceux-ci apparaissent en encadré dans le texte).

¹ Le CIEP Hainaut Centre est une ASBL d'éducation permanente du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC). Il propose des formations en alphabétisation, FLE et citoyenneté. A travers son travail d'éducation permanente, il met en place des actions et des campagnes de sensibilisation afin de renforcer la participation citoyenne et l'émancipation individuelle et collective. Le CIEP agit aussi comme relais d'interpellation politique, en portant la parole des citoyens.nes.

² Vie Féminine est un mouvement féministe qui développe un travail avec les femmes des milieux populaires, d'âges et de cultures différentes. Ce mouvement lutte avec les femmes contre toutes les formes de violences, discriminations qui touchent de près les femmes et travailler à l'émancipation collective et individuelle des femmes.

³ La zone de droit, créée en 2021, est un réseau de solidarité entre les personnes sans-papiers et personnes à séjour précaires, en lien avec les organisations du MOC et au-delà. Cette zone de droit est un espace de lutte, de soutien, d'action, de mobilisation par et avec les concerné.es, tout en effectuant un travail de plaidoyer politique.

⁴ Les espaces des droits des femmes sont des rendez-vous entre femmes afin de permettre à toutes, tant individuellement que collectivement, de se renforcer sur leurs droits dans une ambiance bienveillante. C'est également l'occasion de construire ensemble une parole politique directement basée sur les réalités de vie des femmes. www.viefeminine.be/les-espaces-droits-des-femmes

2

**Les ateliers
« femmes et
leurs droits,
expression
d'une
citoyenneté »**

2.1 Qui sont les participantes ?

Dans le cadre de ce projet interculturel autour des droits des femmes, une série d'ateliers participatifs a été menée avec deux groupes de femmes d'origines diverses, à Mons et à Hensies pendant la période de Mars à juillet 2025, à raison d'une demi-journée par semaine.

Le groupe de Mons rassemble des femmes issues de différentes appartenances culturelles, notamment d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et du Maghreb, résidant en milieu urbain. Ce groupe se distingue par sa mixité culturelle et la diversité des convictions représentées. Les participantes disposent d'un niveau de français leur permettant de comprendre l'oral.

Le groupe de Hensies est composé majoritairement de femmes d'origine turque, qui se connaissent bien, vivant en milieu rural. Elles rencontrent des difficultés dans la maîtrise de la langue française.

La majorité des participantes se situe dans la tranche d'âge active et exprime le souhait d'intégrer le marché du travail. Certaines occupent déjà un emploi précaire, tandis que d'autres se consacrent à la gestion de leur foyer. Sur le plan économique, elles dépendent majoritairement soit de leur conjoint, soit des aides de l'État.

Elles suivent des cours de français principalement au sein du Ciep Hainaut Centre et sont engagées dans un parcours d'intégration. Certaines participent également à d'autres activités ou groupes organisés par les associations partenaires du projet, notamment le Ciep et Vie Féminine. Grâce aux relations qui émergent dans ces groupes, elles parviennent à organiser des rencontres informelles en dehors du cadre associatif, par exemple dans des parcs.

2.2 La méthodologie de travail – éducation permanente féministe

L'Éducation Permanente Féministe est la méthodologie employée dans les ateliers « **Femmes et leurs droits** ». Elle permet aux femmes de prendre conscience que les difficultés vécues trouvent leurs origines dans les conditions économiques, politiques et sociales. Elle vise à renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes.

Le point de départ de cette méthodologie sont les échanges entre femmes, d'expériences sur base de leur vécu quotidien. Pour ce faire, les animatrices ont utilisé en partie des outils « alpha d'un autre genre » de Vie Féminine ainsi que des interventions d'expertes qui connaissent la législation, les procédures et le fonctionnement des institutions sur certains sujets complexes abordés. Les ateliers ont mobilisé des concepts tels que les trois systèmes de domination (racisme, sexisme et classisme), préjugés, stéréotypes, discriminations, intersectionnalité, espace public, services publics, titre de séjours ainsi que le « continuum des violences ».

Les animatrices se sont adaptées aux besoins et aux vécus partagés de chaque groupe. Par exemple les femmes d'Hensies ayant un niveau faible en français, des traductions ont été réalisées et un renforcement du français a été fait par ailleurs à un autre moment. Autre exemple, la construction collective d'une charte a été nécessaire pour le groupe de Mons, composé de femmes qui ne se connaissaient pas au départ, afin de garantir un lieu d'échange sécurisant et bienveillant et faciliter l'expression des participantes.

Grâce à cette méthodologie, ces ateliers ont permis aux femmes de prendre conscience qu'elles ont des droits et d'identifier les leviers pour y accéder/les faire valoir.

En outre, ils ont permis d'analyser les origines des injustices vécues par les femmes, qu'elles soient liées au sexisme, au racisme, à la charge mentale ou encore aux problématiques structurelles. Par ce processus, les participantes ont pu renforcer leur autonomie et leur confiance en elles.

Enfin, ces ateliers ont également contribué à l'amélioration de leurs compétences linguistiques, en particulier l'expression orale et l'enrichissement du vocabulaire, tout en valorisant leurs parcours de vie.



En outre les femmes ont pu répertorier, sur la base des échanges de leurs savoirs, connaissances et expériences, les outils et les ressources qu'elles mobilisent au quotidien pour s'informer et faire valoir leurs droits. De plus, le groupe de Mons est parti à la découverte des institutions montoises auxquelles elles avaient déjà eu recours, afin d'en identifier la fonction et d'analyser la manière dont elles y avaient été accueillies. L'ensemble de ces éléments est répertorié dans le présent guide.

3

**Les paroles
des femmes
migrantes,
les obstacles
à l'intégration**

3 Les paroles des femmes migrantes, les obstacles à l'intégration

Les femmes migrantes ayant participé aux ateliers sont confrontées à un ensemble de difficultés récurrentes. La maîtrise limitée de la langue française, conjuguée à une compréhension restreinte du fonctionnement des institutions, constitue un frein majeur qui entrave leur accès aux informations nécessaires à la mobilisation de leurs droits. Elles sont également exposées à des préjugés et à des discriminations liées à leur statut de femmes, à leur position socioéconomique, à leurs origines ou encore à leurs convictions religieuses. Ces obstacles, largement partagés entre elles, se manifestent tant dans la sphère publique que dans le foyer, et ils concernent des domaines essentiels tels que l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi ou encore à un logement décent.

3.1 Emploi – formation – enseignement

La plupart des participantes sont en recherche d'un emploi. Elles témoignent des nombreux freins qu'elles rencontrent pour s'insérer sur le marché de l'emploi en Belgique: La non-maîtrise de la langue, la méconnaissance des institutions et du système belge, l'absence d'un accompagnement adapté à leurs besoins individuels ou encore la non-reconnaissance des diplômes obtenus dans leur pays d'origine.

Ainsi, les femmes diplômées, sont sommées d'apprendre le français (lorsqu'elles ne le maîtrisent pas encore), de reprendre des études ou de suivre des formations. Toutefois, elles sont fréquemment orientées vers des métiers du soins peu qualifiés, qui ne correspondent ni à leurs compétences ni à leurs aspirations.



Quelques femmes du groupe, dans l'attente d'obtenir une qualification reconnue en Belgique, sont contraintes d'accepter des emplois sous-qualifiés qu'elles n'auraient jamais envisagés auparavant, tels que celui de technicienne de surface, afin de garantir une certaine autonomie économique et de stabiliser leur titre de séjour. Illustrons cette réalité par la situation d'une participante qui a dû se battre pour faire reconnaître sa formation d'aide-soignante effectuée en Espagne. Elle a dû suivre un long processus, d'environ un an, marqué par de nombreux allers-retours avec l'administration pour rassembler les documents requis, certains étant parfois introuvables. Cette situation l'a même conduite à se présenter directement auprès de l'administration (car les échanges se faisaient principalement par mail) et à solliciter le chef de service afin de faire avancer son dossier.

Elles décrivent ce parcours comme une source de dévalorisation, couplée à un sentiment de non-choix et l'absence de maîtrise sur la construction de leur avenir professionnel.

« Dans mon pays d'origine, j'ai étudié et j'ai obtenu un diplôme qualifié. Ici, on me dit qu'il n'a aucune valeur. Je voudrais travailler, mais je me retrouve face à une barrière invisible qui m'empêche de mettre mes compétences au service de la société. ».

« Je suis dentiste de formation. J'ai exercé plusieurs années dans mon pays. Mais en Belgique, mon diplôme n'est pas reconnu : on me propose seulement une équivalence d'assistante dentaire. C'est comme si toute une partie de mon parcours et de mon identité professionnelle était effacée. Je suis même prête à travailler en tant que bénévole pour avoir une expérience en Belgique qui puisse m'ouvrir de portes ».

« J'ai un travail précaire, je ne suis jamais absente, dès mon premier certificat médical, j'ai reçu la visite du médecin-conseil chez moi ».

Au-delà de la non-reconnaissance des diplômes, ce sont les propos racistes de professionnels qui sont racontés par les femmes lorsque celles-ci font part de leur haut niveau de formation.

« Tu as un bac ? » Cet étonnement est celui entendu par une femme racisée de la part de son employeur quand elle lui a confié avoir un bachelier.

Droit à un travail décent correspondant à leurs qualifications et compétences et à une reconnaissance des diplômes étrangers

Des échanges autour du cadre scolaire et de l'enseignement ont également eu lieu car une majorité des femmes ont des enfants. En général elles mettent en évidence les difficultés rencontrées pour communiquer avec les enseignant.e.s à cause de la barrière de la langue et les différences culturelles. En outre, elles pointent l'école comme un espace de reproduction des discriminations.

À ce sujet, elles soulignent d'abord l'existence de formes de harcèlement et de mise à l'écart liées à l'origine sociale et culturelle. Certaines mères relatent que les enfants étaient rarement invités aux anniversaires de leurs camarades, ce qui renforçait leur isolement. De même, les enfants récemment arrivés, comme ceux venus d'Ukraine et ne maîtrisant pas encore la langue française, se retrouvent stigmatisés.

Ensuite, les femmes dénoncent la tendance du système éducatif à catégoriser les élèves en « bons » et « mauvais ». Cette logique classificatoire alimente des préjugés négatifs et engendre des orientations scolaires différenciées. Les participantes se rendent compte que les enfants perçus comme « mauvais », souvent issus de l'immigration, sont davantage dirigés

vers l'enseignement professionnel ou vers des métiers manuels, souvent sans véritable considération de leurs capacités ni de leurs aspirations. Selon les mères, cette orientation contrainte limite l'avenir de leurs enfants et participe à la reproduction des inégalités sociales.

Le port du voile a été également cité comme une source de discrimination et de violences institutionnelles, dans la mesure où certaines écoles en interdisent l'usage⁵. Cette interdiction confronte les mères aux difficultés auxquelles leurs filles doivent faire face. Celles-ci ne peuvent pas toujours s'inscrire dans les établissements de leur choix. De plus, elles rencontrent des obstacles importants dans l'accès aux stages car de nombreuses structures refusent les élèves voilées.

Pour les mères, cette réalité constitue une entrave directe au principe d'égalité des chances et à l'intégration de leurs enfants dans la société.

Observation transversale à tous les groupes de Vie Féminine → Les participantes entendent de la part du corps enseignant une injonction à ne pas utiliser leur langue maternelle issue du continent africain avec les enfants, invoquant le fait que cela entraîne des difficultés pour l'enfant. Par contre, on observe que les injonctions vont dans un tout autre sens pour les langues européennes qui sont, elles, encouragées à la maison.

3.2 Logement

En général les femmes du groupe de Mons, vivant en milieu urbain, témoignent de la difficulté d'accès au logement. Les loyers sont très élevés et les propriétaires se montrent souvent méfiants, notamment envers celles qui bénéficient de l'aide du CPAS, celles qui portent le voile ainsi que celles qui ont un accent étranger. Autres freins : la nécessité d'avoir un.e garant.e et l'obligation de payer une caution.

« Ben... quand je cherchais un logement privé, au téléphone tout allait bien. Le propriétaire m'a dit que je pouvais venir visiter, j'avais même expliqué qu'on avait un enfant et que la caution serait payée par le CPAS. Il a dit que ce n'était pas un problème. Mais une fois sur place, il a changé. Il m'a dit qu'il ne louait pas aux familles avec enfants. Franchement... j'ai eu l'impression que ce n'était pas seulement pour ça... mais aussi parce que je portais le foulard. ».

Comme évoqué dans le chapitre 3.1, l'accès au logement est d'autant plus compliqué que les femmes n'ont pas d'emploi puisqu'elles suivent souvent un parcours d'intégration.

Le non-accès à un logement contraint les femmes à se tourner vers des logements insalubres imposés par des marchands de sommeil. Elles sont également confrontées à des propriétaires peu scrupuleux qui ne se préoccupent absolument pas des conditions de vie et de l'état de salubrité du logement. Dans ce contexte les demandes de réparations ou d'entretiens se retrouvent régulièrement sans réponse laissant les femmes et les familles dans des conditions de vie indignes.

Droit à avoir accès à un logement décent et à prix abordable sans discriminations

⁵ En Belgique, les écoles sont renvoyées à leur règlement d'ordre intérieur, et relèvent ainsi du cas par cas.

3.3 Espace public

Les échanges mettent en évidence que les participantes ont un sentiment d'insécurité dans l'espace public lié à leurs origines et à leur sexe et elles vivent des expériences d'exclusion principalement liées au port du voile.

D'une part, plusieurs femmes décrivent une vigilance constante et des comportements d'évitement face à certains contextes perçus comme menaçants.

« Si on rentre dans un wagon ou dans un magasin où il n'y a que des hommes, on fait demi-tour ».

D'autre part, le port du voile constitue un motif de restriction d'accès à certains services et lieux sociaux. Plusieurs femmes relatent avoir été exclues de la piscine, du salon de coiffure ou encore d'écoles (par le biais de ses petites filles, (voir chapitre 3.1 emploi-enseignement), en raison de ce signe d'appartenance religieuse.

Cette appréhension se retrouve également dans des interactions quotidiennes, où des gestes apparemment anodins sont vécus comme des signaux de rejet :

« Dans le bus, ça m'est déjà arrivé qu'une personne change de place, on se demande si c'est parce que je porte le voile... ».

Ces pratiques discriminatoires réduisent leurs possibilités de participation à la vie sociale.

Droit à occuper pleinement l'espace public quand on veut, sans discrimination

Face à ces limitations, les femmes du groupe d'Hensies ont mis en avant le rôle central de la mosquée, d'une part comme espace familial où elles peuvent se retrouver sur ces mêmes convictions religieuses, d'autre part comme lieu de sociabilisation et de mise en autonomie. Elles s'y retrouvent en communauté, en dehors de toute source de discrimination, leur permettant d'échanger en toute sécurité. D'ailleurs, elles le pointent positivement car il s'agit également un lieu d'apprentissage du français.

Droit à avoir accès aux lieux de rencontre conviviaux, sans jugement et sans discrimination pour apprendre le français et se renforcer sur les droits

3.4 Mobilité internationale

Pour les participantes aux ateliers de Hensies, la question de la mobilité internationale est importante afin de pouvoir se rendre dans leur pays d'origine, en Turquie. Elles expliquent privilégier le voyage en voiture pour rejoindre leur pays d'origine, les billets d'avion étant trop onéreux en période estivale. Ces trajets, souvent longs, sont marqués par la multiplication des contrôles et des files d'attente, vécus comme sources de fatigue et de frustration.

3.5 Santé et bien-être

Les femmes des groupes ont exprimé de nombreuses préoccupations concernant l'accès aux soins et leur santé globale. Plusieurs femmes ont rapporté avoir été témoins d'un refus d'accès aux soins de santé en raison du statut administratif, notamment pour les personnes sans papiers.

Elles soulignent également que certains soins essentiels demeurent difficilement accessibles pour des raisons financières. Par exemple, le coût élevé des lunettes apparaît disproportionné par rapport aux prix pratiqués dans leurs pays d'origine, et ce même avec un remboursement partiel de la mutuelle. De plus, le délai d'attente particulièrement long pour obtenir un rendez-vous auprès d'un médecin spécialiste est vécu comme un obstacle majeur à une prise en charge adaptée.

Les participantes ont souligné avec insistance le poids de la charge mentale et du travail invisible qui reposent sur elles au quotidien.

« C'est trop pour nous, comment pouvons-nous soulager cette charge ? »

Elles se sentent dépassées par la pression quotidienne de devoir, simultanément, trouver un emploi, améliorer leur français, accomplir de nombreuses démarches administratives et assumer les responsabilités familiales et domestiques. Pour celles qui exercent une activité professionnelle, cette charge s'apparente à une « double peine », cumulant les contraintes du travail salarié et les tâches qui leur sont assignées parce qu'elles sont des femmes.

Par ailleurs, le manque et la difficulté d'accès à l'information constitue un facteur aggravant de cette charge. À titre d'exemple, certaines participantes ont indiqué qu'elles ignoraient l'existence en Belgique des allocations familiales.

Cependant, les femmes identifient aussi des sources de bien-être et de résilience. Les parcs publics à proximité constituent pour elles un espace précieux, à la fois de détente et de socialisation, où elles peuvent se promener et partager des moments collectifs avec leurs enfants ou d'autres familles.

Le vélo est également mentionné comme un vecteur de plaisir et d'autonomie. Certaines participantes se sont inscrites à la formation du projet « Vélo solidaire », une initiative visant à leur permettre d'apprendre à circuler à vélo dans la ville de Mons, favorisant ainsi leur mobilité, leur indépendance et leur intégration.

Observation transversale à tous les groupes de Vie Féminine → Le syndrome méditerranéen qui est un préjugé raciste selon lequel les patientes originaires du pourtour méditerranéen (personnes d'origine nord-africaine, noires ou racisées) exagéreraient leur douleur. Conséquence ? Des médecins ne prendraient pas la mesure des douleurs des femmes, pouvant conduire à une non prise en charge adaptée, des complications, voire la mort de certaines patientes. Ce préjugé est souvent évoqué par les femmes qui partagent leur vécu en matière de soins de santé.

3.6 Violences conjugales

Les participantes ont déjà été témoins ou victimes de violences conjugales. Celles-ci soulignent l'extrême complexité et la difficulté de prendre la décision de se séparer d'un conjoint violent. Plusieurs freins majeurs sont identifiés : la pression familiale et sociale, le poids des convictions religieuses, ainsi que la crainte de se retrouver sans ressources matérielles ou financières suffisantes. À ces contraintes s'ajoutent des incertitudes juridiques : certaines femmes, en fonction de leur titre de séjour en Belgique, courent le risque de le perdre en cas de divorce, notamment lorsqu'elles sont arrivées dans le cadre d'un regroupement familial.

Ainsi, le divorce peut avoir de lourdes conséquences, tant sur le plan personnel que sur le plan administratif.

« Je me suis divorcée dans mon pays, et cela est devenu très dangereux et insupportable. J'ai dû fuir ma famille et mon pays, et j'ai été séparée de mon fils. »

À ces difficultés s'ajoute la barrière linguistique, qui constitue un frein supplémentaire pour quitter un partenaire violent et entreprendre les démarches nécessaires.

Les femmes insistent également sur le fait que les violences faites aux femmes demeurent un sujet tabou. Beaucoup n'osent pas en parler et préfèrent se replier sur elles-mêmes. Pour les participantes, il apparaît essentiel d'être mieux informées sur le fonctionnement du système belge en matière de lutte contre les violences conjugales : quels sont les services disponibles, les associations spécialisées, les personnes ressources vers lesquelles se tourner ? Cette connaissance est jugée indispensable, non seulement pour elles-mêmes, mais aussi afin de pouvoir accompagner et orienter d'autres femmes victimes de violences.

3.7 Les privilèges : si j'étais riche / si j'étais un homme

Dans les ateliers, les participantes ont réfléchi à la question des privilèges et ont exprimé ce que cela changerait dans leur vie « si elles étaient riches » ou « si elles étaient un homme ». Ces mises en situation permettent de mettre en lumière les inégalités vécues par les femmes, en particulier les femmes migrantes.

Si j'étais riche, j'aurais plus de liberté et de choix : la possibilité de faire des études supérieures, d'accéder à de meilleurs soins, de vivre dans un logement confortable, de voyager, de m'offrir un avocat si nécessaire. Mes préoccupations seraient différentes et ma parole davantage respectée.

Si j'étais un homme, ma vie serait également différente : je porterais moins de charge mentale et familiale, j'aurais plus d'opportunités professionnelles et une plus grande liberté dans l'espace public. Mon autonomie financière serait plus assurée, je n'aurais pas la responsabilité principale de la contraception, et ma parole serait plus facilement reconnue et valorisée.

Ces réflexions illustrent combien les inégalités sociales, économiques et de genre influencent la vie des femmes.

Droit à vivre dans une société plus juste, où chacune et chacun dispose des mêmes droits et des mêmes opportunités.

4

**Quoi faire
pour faire
valoir
les droits
des femmes ?**

4 Quoi faire pour faire valoir les droits des femmes ?

4.1 Ressources et adresses utiles identifiées par et avec les femmes

Victime de discrimination

- **UNIA** – un service de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité des chances.

→ Accueille vos témoignages, répond à vos questions et vous accompagne pour chercher ensemble des solutions.



Signaler une discrimination

☎ 0800 012 800 (gratuit, confidentiel-jours ouvrables 9h30-13h)

🌐 www.unia.be/fr

✉ hainaut@unia.be

📍 Place Victor Horta 40, bte 40-1060 Saint-Gilles (Bruxelles)

- **Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** – il vise la protection et la promotion de l'égalité de genre, et donc également de l'égalité des femmes et des hommes, et contribue de ce fait à une société inclusive.

→ Aide à obtenir des informations et des conseils sur les moyens de faire valoir ses droits quand on est témoin ou victime d'une discrimination.



☎ 0800 12 800 (victime de discrimination) gratuite, confidentiel

☎ 02 233 44 00 (info)

🌐 www.igvm-iefh.belgium.be

✉ info@iefh.be

📍 Place Victor Horta 40, bte 40-1060 Saint-Gilles (Bruxelles)

Au travail

- **Le service Diversité de la CSC** – vise à promouvoir l'inclusion et la diversité au sein des syndicats et dans le monde du travail, en soutenant les droits des travailleur.ses issus de différentes origines, genres et situations.

→ Gère les plaintes individuelles ou collectives contre les discriminations au travail et mène des projets diversité en entreprise.



CSC Mons-La Louvière

Sidi Amraoui – Permanent interprofessionnel

☎ +32(0)65 37 25 58

✉ sidi.AMRAOUI@acv-csc.be

🌐 www.lacsc.be

📍 Rue Claude de Bettignies, 10-12 – 7000 Mons

Jeunesse et Harcèlement scolaire

- **Le Numéro Vert « Écoute École »**

→ Accueille des témoignages et répond aux questions des adultes confrontés à une situation de violence en milieu scolaire (élèves majeurs, membres de la famille de l'élève, témoins ou victimes de tensions, conflits et/ou violences).

0800/95.580

(gratuit, jours ouvrables 9h-16h)

- **Le Service Écoute-Enfants**

→ Répond aux enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés et se posent des questions. Tous les thèmes peuvent être abordés par les jeunes.

103
Ecoute-Enfants
Numéro gratuit et anonyme
7j/7, de 10h00 à minuit



- **La Maison de l'Adolescent « l'équipAJ »** est un service spécialisé de l'Aide à la Jeunesse non mandaté (libre adhésion sur base volontaire du public).

→ Écoute et accompagne toute question ou demande en lien avec l'adolescence. Il s'adresse aux adolescents de 11 à 22 ans et/ou à leurs parents, proches ou familles ainsi qu'aux professionnels qui sont au contact d'adolescents.



- **Mado l'EquipAJ**

Accessible avec ou sans rendez-vous

☎ +32(0)65 40 84 38 (jours ouvrables 09h00-18h00 et le samedi 09h00-13h00)

✉ mado.lequipaj@cpas.mons.be

📍 Rue de la Seuwe 23-7000 Mons

Aide juridique et conseils

- **Permanence juridique de Vie Féminine**

→ Conseils juridiques gratuits pour les femmes d'origine étrangère (droit de séjours, droit au logement, droit de la famille, etc.).



☎ 0474 57 14 15

✉ centrhainaut@viefeminine.be

📍 Rue Claude de Bettignies, 14-7000 Mons

- **L'association de Défense des Allocataires Sociaux (l'aDAS)** – un service spécialisé dans l'accompagnement et la défense des usagers des CPAS – que ceux-ci soient belges ou étrangers, avec ou sans-papiers.

→ Informe sur les lois et les droits, accompagne dans les démarches vis-à-vis du CPAS (courrier au CPAS, rendez-vous avec l'assistant.e social.e, audition par le Conseil de l'Action sociale, soutien dans l'introduction de recours juridiques contre les décisions du CPAS...).

→ L'aide médicale urgente (AMU) est une aide sociale octroyée par les CPAS afin de garantir l'accès aux soins médicaux de personnes sans séjour légal en Belgique. Un recours peut être introduit contre le CPAS pour lui imposer d'appliquer la législation en vigueur.



aDAS

De préférence contacter d'abord par écrit

☎ +32 (0)489 75 76 02

🌐 www.adasasbl.be/

✉ contact@adasasbl.be ou info@adasasbl.be

📍 Rue du Progrès, 225/1-1030 Bruxelles

- **Energie info Wallonie (EIW)** – est un service d'appui pour les consommateurs.rices d'énergie en Wallonie. EIW est un projet du Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE).

→ Répond aux difficultés ou aux des questions juridiques liées à l'énergie (contrat, factures, litiges, compteurs à budget, etc). Par Energie on entend gaz, électricité, mazout, eau, etc.



☎ 081 24 70 10 (du lundi à mercredi 9h00-12h30 et jeudi 13h30-16h30)

🌐 www.energieinfowallonie.be/fr

✉ info@energieinfowallonie.be

📍 Rue du Lombard, 8 bte 2 - 5000 Namur

Interprétariat et accompagnement

- **Réseau d'accompagnateurs.rices interprètes bénévoles du CIEP Hainaut Centre** – un service gratuit d'interprétariat social agissant sur le territoire de Mons-Borinage, composé par un réseau des bénévoles.

→ Accompagnent physique et/ou téléphonique aux rendez-vous et aux démarches administratives de la vie quotidienne: hôpitaux, communes, écoles, police avocats. Ils peuvent aider également à remplir des documents administratifs.



Isabel Gonzalez – animatrice permanente

☎ 0475 62 02 06

✉ i.gonzalez@ciep-hainautcentre.be

🌐 www.ciep-hainautcentre.be

📍 Rue Marguerite Bervoets, 10 – 7000 Mons

- **Le SeTis** – un service d'interprétariat en milieu social agréé en Région wallonne.

→ Mise à la disposition des professionnel·le·s des services publics et associatifs travaillant avec un public étranger, une équipe d'interprètes professionnel·le·s disposant de compétences pour faciliter la communication et la compréhension mutuelles des parties concernées.

→ Le CPAS selon la loi accueil du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile, ne peut pas refuser de fournir un·e interprète pour les demandeurs·euses d'asile.



Le SeTis Wallon

☎ +32 81 46 81 70

✉ Info@setisw.be

🌐 www.setisw.com

📍 Boulevard de Merckem, 13-15 – 5000 Namur

Apprentissage de français

→ **Cours de Fle (Français et Alphabétisation)** : pour personnes d'origine étrangère.

→ **Cours de citoyenneté** : dans le cadre du parcours d'intégration.

- **Ciep Hainaut Centre**



Mathieu Flament – Permanent Coordinateur Pédagogique

☎ 065 35 39 63 ou 0475 62 02 46

✉ m.flament@ciep-hainautcentre.be

🌐 www.ciep-hainautcentre.be

📍 Rue Marguerite Bervoets, 10 – 7000 Mons

- **Sercom** – L'association SERCOM a pour but de favoriser l'émancipation individuelle et collective des personnes d'origine étrangère en Wallonie.



☎ 0488 86 07 79

🌐 www.sercomasbl.be

📍 Rue Général Leman, 38 - 7012 Jemappes

Accompagnement social

→ Soutien social (renseignements, aide administrative, conseils, relais vers les organismes adéquats).

- **Permanence sociale du Ciep Hainaut Centre**



• Permanence sociale – jeudis 9h-12

• **Nathalie Guerra** – Sous rendez-vous, gratuit

☎ 0475 62 08 56

✉ n.guerra@ciep-hainautcentre.be

🌐 www.ciep-hainautcentre.be

📍 Rue Marguerite Bervoets, 10 – 7000 Mons

- **Permanence sociale de Vie Féminine**



- Permanence sociale
- **Yasmina Ouazzani**
- ☎ 0472 01 08 93 ou 0474 57 14 15
- ✉ permanence-sociale-centrhainaut@viefeminine.be
- 🌐 www.ciep-hainautcentre.be
- 📍 Rue Claude de Bettignies, 14 – 7000 Mons

- **Permanence sociale du RESO** – une association qui travaille pour l'insertion et l'intégration sociale et professionnelle des individus.

→ Soutien social (renseignements, aide administrative, conseils, relais vers les organismes adéquats).



- Permanence sociale
- ☎ 065 37 27 10
- ✉ ccolin@resoasbl.be
- 📍 Rue du marché, 2 – 7012 Jemappes

Soutien psychologique

- **Espace sémaphore** – se concentre sur l'amélioration de l'accueil des migrant.e.s et sur la promotion des relations interculturelles par le biais d'interventions cliniques, de recherches et de formations.

→ Accompagnement psychothérapeutique assuré par des psychologues cliniciennes et psychothérapeutes, qui tiennent compte des problèmes spécifiques que rencontrent les personnes migrantes: déracinement, relations interculturelles difficiles, violences institutionnelles...avec l'aide d'un interprète professionnel si nécessaire.



- Consultations psycho-thérapeutiques
- ☎ 0484 17 53 67
- ✉ consultation@espace-semaphore.be
- 🌐 coordination@espace-semaphore.be
- 📍 Rue des droits de l'homme, 6 – 7000 Mons

Associations et réseaux de proximité

Doits et migration

- **Le Centre Interculturel de Mons-Borinage Wapi (CRI-CIMB WAPI)** – une association qui a pour objectif est de promouvoir toute initiative en vue de favoriser l'intégration des personnes étrangères résidant sur notre territoire de compétences.

→ Question sur les titres de séjours.



- **Marie-Antoinette Dicara** – coordinatrice Parcours d'intégration
- ☎ 065 61 18 57 ou 0473 66 14 94
- ✉ marie.dicara@cimb.be
- 🌐 www.cimb.be
- 📍 Rue Grande 38 – 7330 Saint-Ghislain

- **Centre régional d'intégration Centre & Wapi**

→ Soutien et accompagnement dans le parcours d'intégration.



• **Stéphane Mansy** – coordinateur de la 1ère ligne
 ☎ 064 23 86 52 ou 0496 51 25 63
 ✉ s.mansy@cricw.be
 🌐 www.cricw.be
 📍 Rue Dieudonné François, 43 – 7100 Trivières

- **La Zone de Droits du Ciep Hainaut Centre**

→ Groupe de parole, soutien et de création de solidarités destiné aux personnes à papier précaires et sans papiers.



• **Jean Paul II Foki** – animateur permanent
 ☎ 065 35 39 63 ou 0472 03 05 16
 ✉ J-P2.Foki@ciep-hainautcentre.be
 🌐 www.ciep-hainautcentre.be
 📍 Rue Marguerite Bervoets, 10 – 7000 Mons

- **La Ligue des familles** – une association qui soutient et défend toutes les familles en Wallonie et à Bruxelles.

→ Questions sur les droits des familles/parents.



• ☎ +32 (0)2 507 72 11 (jours ouvrables 9h-16h).
 🌐 www.liguedesfamilles.be
 📍 Chaussée de Boondael, 6 – 1050 Bruxelles

Violences faites aux femmes

- **Vie Féminine**

→ Groupe de parole et de soutien entre femmes.

→ Guide à l'attention des proches de victimes de violences conjugales, édité par Vie Féminine et le service d'égalité de chances de la ville de Braine-Le-Comte.
www.viefeminine.be/guide-a-l-attention-des-proches-de-5540.



• **Vanessa Vanderkelen** – animatrice en éducation permanente
 ☎ 0476 50 66 53
 ✉ antenne-borinage@viefeminine.be
 📍 Rue Claude de Bettignies, 14 – 7000 Mons

- **Service d'Assistance Policière aux Victimes (SAPV)**

→ Écoute, information, accompagnement. Le dépôt de plainte n'est pas obligatoire.



- **SAPV de Mons - Quévy**
- Permanences : jours ouvrables 8h30 -17h
- ☎ 065 97 91 41
- ✉ zp.monsquevy.sav@police.belgium.eu
- 🌐 www.police.be/5324/contact/services/service-dassistance-policiere-aux-victimes
- 📍 Boulevard Saintelette, 76 – 7000 Mons

- **Le numéro écoute violences conjugales**

→ Écoute attentive à toute personne en difficulté ou en détresse de trouver «quelqu'un à qui parler». Il offre également une réponse et une orientation éventuelle vers des services d'aide et de soins adéquats.



- **Solidarités femmes La Louvière**

→ Maison d'accueil, écoute spécialisée, suivi et conseils juridiques.



- ☎ 064 21 33 03
- 🌐 www.solidarite-femmes.be/

- **Le planning familial qui pratiquent l'IVG (l'interruption volontaire de grossesse)** –sont des lieux d'accueil chaleureux où chacun-e peut trouver du soutien et un accompagnement. Le centre propose des consultations médicales, psychologiques, juridiques et sociales à des prix démocratiques, en tenant compte des éventuelles difficultés financières de chacun-e.

Denise Durant – Mons

→ Il pratique l'IVG, pose de DIU (stérilet), pose d'implant contraceptif et suivi de grossesse et accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales.



- ☎ 068 84 84 58
- ✉ cpfsoraliamons@solidaris.be
- 📍 Boulevard Gendebien 5 – 7000 Mons

Soralia La Louvière

- Pratique l'IVG, pose de DIU (stérilet), pose d'implant contraceptif, suivi de grossesse.
- Un équipe de professionnel·le·s (médecins, assistants sociaux, juriste, psychologues) vous accueille du lundi au vendredi en toute confidentialité pour toutes les questions liées à la vie affective, sexuelle et relationnelle.



☎ 064 22 88 40
✉ cpf.lalouviere@solidaris.be
📍 Avenue Max Buset, 40 – 7100 La Louvière (1er étage)

- **Le Centre de Prise en Charge de Violences Sexuelles - CPVS** – accueille toutes les victimes de violences sexuelles sans distinction (femmes, hommes, membres de la communauté LGBTQI+ et enfants) et propose une prise en charge médicale, médico-légale ainsi qu'un soutien psychologique aux victimes.

→ Le centre fournit aux victimes un espace réconfortant, hors du cadre hospitalier, où elles pourront recevoir des soins, une aide psychologique et déposer plainte en un seul et unique lieu.



CPVS – Charleroi
☎ 071 92 41 00
✉ cpvs@humani.be
🌐 www.humani.be
📍 Chaussée de Bruxelles, 100 – 6042 Lodelinsart

- **Brise le silence** – association d'Aide aux Victimes de Violences Sexuelles.

→ Accueillir, accompagner et soutenir les personnes victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques, individuellement ou lors de groupes thérapeutiques.



Permanence téléphonique
☎ 0488/800.626 (du lundi au vendredi 9h-12h30)
✉ contact@briselesilence.be
🌐 <https://www.briselesilence.be>



4.2 Stratégies individuelles et collectives partagés par participantes des ateliers

Les stratégies évoquées ci-dessous par les différents groupes n'enlèvent en rien les responsabilités collectives des pouvoirs publics liées à l'information, à l'accès aux droits, etc. Par ailleurs, ces stratégies ne sont pas toujours accessibles à toutes les femmes, à tout moment. Certaines femmes se retrouvent dans une incapacité d'agir, non pas par choix mais à cause de la réalité de vie dans laquelle elles se trouvent.

4.2.1 Se soutenir entre femmes et renforcer la solidarité et le bien-être

- Fréquenter des lieux de sociabilisation où l'on se retrouve entre femmes d'une même communauté ou pas afin de se renforcer et se protéger contre les discriminations auxquelles les femmes peuvent être confrontées dans d'autres espaces (écoles, piscines, travail, etc.).
- Tisser des liens, s'écouter mutuellement et rester solidaires.
- Organiser des sorties collectives (promenades, pique-niques, sorties au parc...).
- Échanger sur nos cultures et religions afin de mieux se comprendre et de s'unifier.
- Informer les autres femmes de notre entourage sur les violences conjugales, les associations et les lieux d'accueil, les relais/ressources en matière de violences sexistes et sexuelles.
- Joindre d'autres groupes et dynamiques collectives qui améliorent la santé physique et mentale des femmes tels que par exemple, la formation « vélo solidaire » (activité qui améliore la confiance en soi, le bien-être).

4.2.2 Développer la confiance en soi et l'autonomie

- Se faire confiance et croire en ses capacités.
- Briser les tabous, oser parler et demander de l'aide à des personnes de confiance.
- Continuer à apprendre le français et utiliser des applications de traduction pour surmonter les barrières linguistiques.

4.2.3 Connaître ses droits et s'informer

- Poursuivre la participation aux ateliers « **Les femmes et leurs droits** » pour se renforcer et s'informer sur les droits des femmes et pour prendre conscience des injustices, tout en améliorant le français.
- S'informer sur la loi et sur les droits afin de mieux se défendre.

4.2.4 Recourir aux personnes ressources et associations

- Faire appel aux personnes ressources et aux associations susceptibles de nous apporter une aide.
- Prendre rendez-vous auprès d'un·e assistant·e social·e via les permanences sociales (Ciep, Vie Féminine, etc.).
- Mobiliser des relais institutionnels ou des personnes occupant des fonctions décisionnelles au sein de l'administration, afin de favoriser le suivi et l'avancement des dossiers.

4.2.5 Revendiquer et agir collectivement

- Manifester pour défendre les droits des femmes et en particulier ceux des femmes migrantes.
- Agir en faveur des droits des femmes à travers des campagnes et actions collectives portées par des associations d'éducation permanente.
- Organiser des interpellations communales et interpellier des responsables politiques (échevin·e à l'égalité, président·e du CPAS, etc.) pour qu'ils écoutent nos réalités et nos revendications.
- Sensibiliser les acteur.rices et le personnel des institutions afin de faire évoluer les mentalités et les pratiques envers les femmes migrantes.

4.2.6 Lutter contre les stéréotypes et préjugés

- Rencontrer l'autre, apprendre à se connaître : les échanges personnels brisent les clichés et élargissent notre vision.



5

Conclusion

De manière transversale, les récits des vécus des femmes des ateliers de Hensies et de Mons montrent les effets des structures sociales sur leur vécu qui assignent des places et des rôles en tant que femmes, migrantes, avec une culture venant d'ailleurs se métissant avec celle de l'occident.

Pour que cette réalité de l'effet des structures sociales soit palpable et sorte de l'invisibilité qui recouvre chacun des actes et des pratiques de tous les jours, des conditions sont nécessaires.

La parole au travers de récits de vie est le préalable à toute démarche d'éducation populaire. Ce sont les répétitions dans ces récits, des micros-fractures présentes le champ des droits et celui de la démocratie qui permettent de relier ces paroles de vie à la compréhension des mécanismes de domination. Se rendre compte que ce qui fait le quotidien, dans l'intimité de chacune, (l'usage de la langue maternelle, la manière dont on peut concevoir la relation du care, me situer dans l'espace public, ...) jonché de petites humiliations à la non-effectivité des droits, est commun, est semblable à d'autres. Dès lors, Ce n'est plus une simple question de posture individuelle ou des comportements à adapter mais une question qui se pose à la société et donc est une question politique à résoudre de manière collective et démocratique.

Ce passage du «je» avec son vécu au «nous», acteur pouvant dénoncer des injustices et revendiquer des droits, demande du temps, des espaces de paroles «sur mesure», sécurisés et entre paires dans des conditions matérielles et de vie similaires.

Ce passage est étroit. Il demande aux animatrices de la subtilité d'écoute et d'approches dans les souffrances généralement négligées dans les grandes déclarations sur les droits. Pourtant c'est dans le repli de ce quotidien que se logent les fractures profondes de l'inégalité.

Le pari réussi de ce guide est de montrer le processus de ces deux groupes de femmes se mobilisant pour leurs droits. Ce processus est toujours incertain quant à l'issue et expérimental dans le faire ensemble pouvoir.

Ce brochure est téléchargeable sur le site du Ciep Hainaut Centre : www.ciep-hainautcentre.be

Le présent guide est le produit des ateliers « **Femmes et leurs droits** ». Il se destine principalement aux participantes des ateliers mais aussi aux autres femmes d'origine étrangère en parcours d'intégration. L'objectif principal de cet outil est de recueillir et de porter les paroles des femmes migrantes, de rendre visibles les obstacles qu'elles rencontrent au quotidien ainsi que les personnes ressources, les résistances, luttes et stratégies qu'elles déploient pour faire valoir/respecter leurs droits.



Avec le soutien de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** dans le cadre de l'appel à projet de la promotion de la citoyenneté et l'interculturalité.

